

DIRECTION GENERALE
Réf. : SD/PC/DT 22-09-2026

Tél : 01 30 98 55 49

Monsieur Sami DAMERGY
Maire de Mantes-la-Ville

à

**Mesdames, Messieurs les Conseillers
municipaux**

Mantes-la-Ville, le 16 septembre 2026

Objet : Convocation au Conseil municipal du mardi 22 septembre 2026

Mesdames Messieurs les conseillers,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil municipal du :

Mardi 22 septembre 2026, à 19 heures 30, en salle du Conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal en date du 23 juin 2026.
- II) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- III) Délibérations :

Direction Générale des Services

- 1. Convention de mise à disposition d'infrastructures entre les communes de Mantes-la-Ville et de Magnanville

Direction des Finances

- 2. Budget principal 2026 - décision modificative N° 1
- 3. Admission en non-valeurs et créances éteintes

Service des Ressources Humaines

- 4. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
- 5. Création de trois emplois adultes relais

Service Urbanisme

6. Cession de l'unité foncière communale cadastrée AB 169 et AB170, d'une superficie totale de 1168 M², sise 57 bis rue des deux gares, au profit de la société SCCV MANTES-LA-VILLE 2 GARES - Avenant N° 3 portant sur la modification de la programmation.

7. Acquisition auprès de la SANEF/SAPN des délaissés d'autoroute, parcelles cadastrées AD 233, AD 426, AT 256, AV 127, AV 145 et AV 198

Service Développement économique

8. Instauration de la taxe sur les friches commerciales sur l'intégralité communal

Service Senior

9. Renouvellement du Conseil Consultatif des Séniors, évolution en Conseil Consultatif des Ambassadeurs Séniors et approbation du règlement intérieur

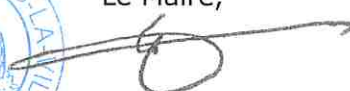
Coopération décentralisée

10. Reversement d'une subvention à l'association pour le développer les échanges entre la France, le Maroc et le Sénégal (ADFRAM)

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, à l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


Sami DAMERGY